

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
Sauer Pechelbronn**

Nombre de membres : 67

Séance du 09 juin 2008
sous la présidence de M. Jean-Marie HAAS

Votants présents : 62

Tous les délégués, sauf

Absents excusés (titulaires) : M. Alphonse ATZENHOFFER, M Jean-Marc MESSMER, M Maurice WEGMANN, M Charles SCHLOSSER, M Dominique SCHNEIDER, M Dominique FEIG, M Alexis OTT, M Eric HERRMANN, qui étaient représentés respectivement par M Bernard RAUSCHER, M André HELMER, M Alain WEGMANN, Mme Marie-Claude FILSER, Mme Catherine KERN, Mme Marie-Jeanne ROSENFLEDER, Mme Cathy BRUCK, M Dany WALTER, M Jacky KELLER, M Gérard WALTER, Mme Murielle CLAUSS.
Absents (titulaires) : M Jean-Pierre METZGER, M Charles MEYER.

DEL. N° 086/2008conseil

OBJET : Affectation des résultats de l'exercice 2007 au budget 2008 du budget principal de la communauté de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn, et des budgets annexes syndicat scolaire et assainissement.
Budget principal « communauté de communes Sauer – Pechelbronn »

-Vu la fusion des communautés de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn au 1er janvier 2008,

-Vu le transfert intégral de la compétence assainissement au SDEA au 1er janvier 2008,

-Vu le compte administratif du budget principal « communauté de communes de la vallée de la Sauer » de l'exercice 2007 présentant

<i>. un résultat d'investissement excédentaire de</i>	<i>821 242,64 €</i>
<i>. un résultat de fonctionnement excédentaire de</i>	<i>695 289,02 €</i>

-Vu le compte administratif du budget principal « communauté de communes de Pechelbronn » de l'exercice 2007 présentant

<i>. un résultat d'investissement excédentaire de</i>	<i>20 751,39 €</i>
<i>. un résultat de fonctionnement excédentaire de</i>	<i>201 553,22 €</i>

-Vu le compte administratif du budget annexe « secteur scolaire du 1er cycle de la région de WOERTH » de l'exercice 2007 présentant

<i>. un résultat d'investissement excédentaire de</i>	<i>439 437,49 €</i>
<i>. un résultat de fonctionnement excédentaire de</i>	<i>42 923,86 €</i>

-Vu le compte administratif du budget annexe « service d'assainissement » de l'exercice 2007 présentant

<i>. un résultat d'investissement déficitaire de</i>	<i>528 941,54 € (déficit)</i>
<i>. un résultat de fonctionnement excédentaire de</i>	<i>771 855,39 €</i>

-Vu la délibération n° 075/2008 du conseil communautaire du 09 juin 2008, approuvant le compte administratif du budget principal « communauté de communes de la vallée de la Sauer » 2007,

-Vu la délibération n° 083/2008 du conseil communautaire du 09 juin 2008, approuvant le compte administratif du budget annexe « communauté de communes de Pechelbronn » 2007,

-Vu la délibération n° 080/2008 du conseil communautaire du 09 juin 2008, approuvant le compte administratif du budget annexe « secteur scolaire du 1er cycle de la région de WOERTH » 2007,

-Vu la délibération n° 082/2008 du conseil communautaire du 09 juin 2008, approuvant le compte administratif du budget annexe « service d'assainissement » 2007,

- Vu les propositions du président, ci dessous listées :

- Considérant qu'il y a lieu, suite à la fusion de la communauté de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn au 1er janvier 2008, de cumuler les résultats des deux budgets en vue de leur reprise dans le budget principal de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

-Considérant qu'il y a lieu, suite à la fusion de la communauté de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn au 1er janvier 2008, de supprimer (dissoudre) le budget annexe du syndicat scolaire et d'intégrer le résultat d'exercice de ce budget annexe au budget principal de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

- Considérant qu'il y a lieu, suite au transfert intégral de la compétence assainissement au SDEA au 1er janvier 2008, de supprimer (dissoudre) le budget annexe assainissement et d'affecter le résultat de l'exercice de ce budget annexe au budget principal de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, et que le président propose de reverser l'excédent de ce budget annexe au budget du SDEA,

le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

● **d'approuver les propositions du président ;**

- de dissoudre les budgets annexes du syndicat scolaire et de l'assainissement,

- de reprendre les résultats de ces budgets au budget principal de la communauté de communes Sauer Pechelbronn,

- de reprendre les résultats des budgets principaux de la communauté de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn au budget principal de la communauté de communes Sauer Pechelbronn,

● **d'affecter en conséquence :**

- le résultat d'investissement excédentaire de 752 489,98 € à la section d'investissement

- le résultat de fonctionnement excédentaire de 1 711 621,49 € comme suit :

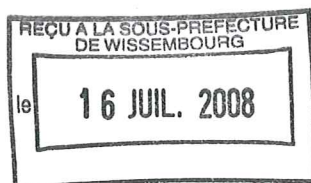
520 000,00 € en section d'investissement

1 191 621,49 € en section de fonctionnement

au budget « communauté de communes Sauer - Pechelbronn » 2008.

● **de reverser le résultat de l'exercice 2007 du budget annexe assainissement au SDEA, sur le budget correspondant au territoire Sauer Pechelbronn, à savoir 242 913,85 € (excédent de fonctionnement de 771 855,39 € et déficit d'investissement de 528 941,54 €)**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 9 juillet 2008

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Jean-Marie HAAS

